

Cours de francisation



- Cours offerts à Magog, Richmond, Valcourt, Stanstead et Val-des-Sources.
- 6 heures de cours par semaine, de jour ou de soir (2 cours de 3 heures)
- Niveaux 1 à 4
- Inscription tout au long de l'année scolaire

Pourquoi apprendre le français?

- Pour trouver un emploi stimulant
 - Parler français vous permettra de poursuivre votre carrière actuelle ou de vous réorienter vers un nouveau domaine. Le français étant la langue officielle du Québec, de belles opportunités s'offriront à vous.
- Pour participer à la vie collective
- Pour immigrer officiellement au Québec
 - Une fois le niveau 4 terminé, vous pourrez passer le test d'évaluation du français (TEF)
 Canada. Vous pourrez ensuite présenter une demande de résidence permanente ou de citoyenneté canadienne.

Pour qui?

Toute personne de 16 ans et plus dont la langue maternelle est autre que le français.

Le test de positionnement

 Pour tous les participants, une évaluation permettra à l'enseignant de déterminer le niveau de développement des compétences en français lors des premiers cours.

Les coûts

 Aucun frais d'inscription. Toutefois, le matériel scolaire est au frais de l'élève qui s'inscrit (environ 40-50 \$).

L'allocation de formation

• Le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) octroie des allocations de participation et de frais de garde pour les personnes inscrites aux cours de francisation. Les citoyens canadiens de naissance ne sont pas éligibles aux allocations du MIFI.

Pour plus d'information, consulter la section « <u>Apprendre le français</u> » du site Web du gouvernement du Québec

Les documents originaux requis lors de l'inscription

- Certificat de naissance ou passeport du pays d'origine ;
- Document démontrant le statut d'immigration (permis de travail, carte de résidence permanente, certificat de citoyenneté, etc.);
- Carte d'assurance maladie ou autre preuve de résidence au Québec.

Vous devez être inscrits avant de vous rendre à un cours.

Lieu	Jour	Horaire	Niveau	Enseignant	Personne à contacter
Val-des-Sources 360, boulevard Saint-Luc Val-des-Sources Local 113	Lundi et mercredi	12h30 à 15h30	1 à 4	Marie-Mai Barlow	Véronique Vigneault, secrétaire 360, boulevard Saint-Luc Val-des-Sources veronique.vigneault@cssds.gouv.qc.ca 819 879-7191, poste : 10200
	Mardi et jeudi	17h30 à 20h30			
Richmond École du Plein-Cœur 555, 7° Avenue Richmond Local 110	Lundi et mercredi	17h30 à 20h30	1 à 4	Isabelle Thériault	Nathalie Létourneau, secrétaire 65, 1 ^{re} Avenue, Windsor nathalie.letourneau4@cssds.gouv.qc.ca 819 845-5401, poste : 16800
	Mardi et jeudi	17h30 à 20h30		Sylvie Gendron	
Valcourt Ecopak 9072 De La Montagne, Valcourt, QC, Canada, Quebec	Mardi et jeudi	15h à 18h		Sophie Bureau	
École secondaire de l'Odyssée 900, rue Montcalm Valcourt Local 1022	Mardi et jeudi	17h à 20h		Alexandre Lessard	
Stanstead École primaire du Jardin-des-Frontières 7, rue Park à Stanstead	Lundi et mercredi	17h30 à 20h30	1 à 4	Alvin Sully	Diane Roy, secrétaire 350, rue Saint-David, Magog diane.roy@cssds.gouv.qc.ca 819 843-6116, poste 14000
Magog 350, rue Saint-David Magog Local 116	Lundi et mercredi	13h à 16h	1 à 4	Alexandre Gariépy-Brisson	
	Lundi et mercredi	18h à 21h	1 à 4	Alexandre Gariépy-Brisson	
	Mardi et jeudi	12h à 15h	1 à 4	Alexandre Lessard	
	Mardi et jeudi	18h à 21h	1 à 4	Anne Beauvais	